



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

# **Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse**

**Girard, Gabriel**

**Rouen, 1788**

X.

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

premières personnes des verbes. D'abord les Poëtes s'enhardirent à y mettre une *s*, afin d'éviter la fréquente cacophonie qu'elles auroient faite sans cela devant les mots qui commencent par une voyelle. Comme ils n'avoient rien de semblable à craindre des verbes qui finissent par un *e* muet, parce que ceux-là s'élient, ce sont les seuls qu'ils ont laissés sans *s*; & insensiblement l'usage des Poëtes est devenu si général, qu'enfin l'omission de l'*s* aux premières personnes des verbes qui finissent par une consonne, ou par toute autre voyelle que l'*e* muet, a été regardée comme une négligence dans la prose, & comme une licence dans le vers. Racine en fournit plusieurs exemples. Vous trouvez dans Bajazet, *Je vous en averti*, qui rime avec *parti*. Ailleurs, *je reçois*, *je croi*, *je voi*, riment avec *emploi*, avec *moi*.

Au reste, les Commentateurs de Vaugelas auroient dû faire observer que le verbe *avoir* est le seul de son espèce qui n'ait pas subi la loi commune. On écrit toujours *j'ai*, & point autrement, quoiqu'on écrive *je fais*, &c.

## X.

(6) *Comment ! c'est un exploit que ma fille lisoit.*

Pour la rime, il faut prononcer *lisoit* comme *exploit*, par où finit le vers précédent. Vaugelas (7) nous apprend que les gens de Palais prononçoient encore de son temps, à pleine bouche, la diphtongue *oi*; & cette coutume,

(6) Plaideurs, II, 3, 15.

(7) Remarque CX, où il examine quand la diphtongue *oi* doit être prononcée comme elle est écrite, ou bien en *ai*.

fans doute, s'étoit conservée jusqu'au temps de Racine, du moins parmi les vieux Procureurs. Ainsi, c'est à dessein & avec grace qu'il fait parler de cette sorte Chicaneau, plaideur de profession.

Jusqu'à l'arrivée de Catherine de Médicis en France, jamais cette diphthongue ne s'étoit prononcée autrement que comme nous faisons dans *Roi*, dans *exploit*. Mais les Italiens, dont la Cour fut alors inondée, n'ayant pas ce son dans leur idiôme, voulurent y substituer le son de l'e ouvert; & bientôt leur prononciation, affectée par le Courtisan pour plaire à la Reine, fut adoptée par le Bourgeois. On n'osa plus, selon un Auteur (8) contemporain, dont voici les termes, *dire françois & françoise, sur peine d'estre appellé pédant; mais faut dire françès & françese, comme anglès & anglèse. Pareillement j'estès, je faisès, je disès, j'allès, je venès: non pas j'estois, je faisois, je disois, j'allois, je venois, & ainsi ès autres il faut user de même changement.*

Un tel changement ne se fait pas tout-d'un-coup & d'une manière uniforme. Aujourd'hui encore c'est une pierre d'achoppement que notre diphthongue *oi*, sur la prononciation de laquelle on peut consulter Vaugelas & Ménage, qui en ont traité bien au long.

(8) Henri Etienne, *Du nouveau langage François italianisé*, page 22. Théodore de Beze mérite fort qu'on l'écoute là-dessus. *Hujus diphthongi pinguiorem & latiorum sonum non nulli vitantes, expungunt O, & solum diphthongum Ai, id est, E apertum, retinuerunt, ut Normanni, qui pro foi, fides, scribunt & pronuntiant, fai: & vulgus Parisiensium, parlet, allet, venet, pro parloit, alloit, venoit: & Italo-Franci pro Anglois, François, pronuntiant Anglès, Françès, per E aperum, ab Italis nominibus, Anglèse, Françese. Nam*